

# Municipalité de Saint-Adelphe

## DISCOURS DU BUDGET 2011

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous entretenir sur les principales composantes du budget d'opérations de la Municipalité de St-Adelphe.

Je tracerai donc un bilan des diverses réalisations effectuées au cours de l'année 2011, accompagné de données financières, du rapport du vérificateur et des orientations générales du prochain budget.

### **DONNÉES GÉNÉRALES :**

Selon les données recueillies dans le répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales, la population de St-Adelphe s'établit à 982 citoyens/ennes en 2011.

Le nombre total des logements inscrits au sommaire du rôle d'évaluation au 14 septembre 2011 s'élevait à 560, incluant les résidences, chalets, maisons de villégiature, maisons mobiles, roulottes et habitations en commun. On y comptait également 20 commerces, incluant des services de transport et des services publics et 4 industries manufacturières.

Notre paroisse a été fondée en 1891. L'évaluation imposable de notre municipalité se chiffrait au 14 septembre 2011 à 56 695 200, comparativement à l'année 2010 où l'évaluation imposable affichait 54 117 200 à cette date. Le rôle triennal d'évaluation est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010. L'année 2012 en sera au 3<sup>e</sup> exercice financier.

Du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011, 137 permis de tous types étaient émis pour une valeur déclarée de 2 098 250 \$ à la Régie du bâtiment du Québec. Sur ce nombre, il y a eu la construction de 5 résidences.

### **ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010 :**

Voici le rapport du vérificateur sur les états financiers se terminant au 31 décembre 2010. Cette vérification a été assurée par la Firme Dessureault, Lemire, Desaulniers, Drolet, Gélinas Lanouette, comptables agréés. Le vérificateur a émis un rapport sans restriction attestant que les états financiers pour l'exercice concerné, présentaient fidèlement la situation financière de la municipalité de St-Adelphe, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### **RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

<b>Total des recettes :</b>	<b>1 315 077 \$;</b>	<b>Total des dépenses :</b>	<b>1 294 296 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>103 933 \$</b>		
<b>Moins : revenus d'investissement</b>	<b>(83 152) \$</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales :</b>	<b>20 781 \$</b>		
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>223 081 \$</b>		
<b>Financement à long terme des activités de fonctionnement</b>			
<b>Remboursement de la dette à long terme</b>	<b>(110 102) \$</b>		
<b>Affectations</b>			
<b>Activités d'investissement</b>	<b>(100 126) \$</b>		
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<b>12 553 \$</b>		
<b>Autres éléments de conciliation</b>	<b>25 406 \$</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>46 187 \$</b>		
<b>Surplus accumulé au 31/12/2010</b>	<b>140 327 \$</b>		

**TAXATION 2011 Taxes sur la valeur foncière et de services pour l'année 2011**

Taux de taxes 2011 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

Taxe foncière générale :	0,74¢
Taxe Sûreté du Québec :	0,115¢
Taxe voirie locale :	0,315¢
Taxe aqueduc infrastructure règl. 2000-201	0,06 ¢
Tarif d'entretien eau	51,64 \$ par unité
Tarif dette aqueduc règl. 2000-201:	251,18 \$ par unité
Tarif dette égout règl. 2000-201	192,41 \$ par unité
Tarif dette assainissement règl. 96-161:	78,50 \$ par unité
Tarif d'entretien assainissement, égout :	64,57 \$ par unité
Tarif vidange, récupération résidentiel, commercial	183,54 \$ par unité
Tarif vidange chalet	120,00 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique résidentiel	72,50 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique chalet	36,25 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal.	15,00 \$ par 100 gal. suppl.

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération des membres du conseil de la municipalité en 2011 : Maire : salaire mensuel 621\$; allocation mensuelle non imposable 310,50 \$  
 Conseillers/ère: salaire mensuel 207 \$; allocation mensuelle non imposable: 103,50\$.  
 Notons que les rémunérations sont imposables à 66 2/3 %.

Voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

<b>CONTRACTANT</b>	<b>MONTANT SANS TAXES</b>	<b>OBJET DU CONTRAT</b>
Services Cité propre	47 084 \$	enlèvement transport ordures
Marcel Guimond & Fils	130 532 \$	chemins d'hiver 2010-2011
Transport Michel Roberge	624 500 \$	chemins d'hiver 2011 à 2016
M.R.C. de Mékinac	34 233 \$	enfouissement ordures à la RGMRM
Carrières Crête	35 979 \$	achat de gravier
Lebel Asphalte inc.	58 114 \$	asphaltage, rapiécages dans les rues
Construction & Pavage Portneuf	276 895 \$	asphaltage Rang Sud-Est, Principale
Maskimo	62 815 \$	gravier
Cossette & Lafontaine	41 088 \$	travaux de voirie

Voici la liste des principaux contrats de moins de 25 000 \$ conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

<b>CONTRACTANT</b>	<b>MONTANT SANS TAXES</b>	<b>OBJET DU CONTRAT</b>
Sébastien Piché	9 114 \$	réfection cheminée
Jean-Louis Lajoie	22 766 \$	changement système de chauffage
J.G. & M. Jacob	11 199 \$	huile à chauffage
P.G. Solutions	4 543 \$	service des logiciels municipaux
Dessureault, Lemire	7 689 \$	comptables
C.R.S.B.P	6 000 \$	affiliation bibliothèque
Oze Publicité	3 394 \$	graphisme
Marcel Guimond & Fils	25 000 \$	aménagement sentier VTT
M.R.C. Mékinac	2 371 \$	logiciel pompiers TARGET
Groupe Ultima	24 193 \$	assurances (08-12-2010 à 08-12-2011)

## **BILAN DES RÉALISATIONS EN 2011 ET IMPLICATIONS FINANCIÈRES :**

### **VOIRIE MUNICIPALE :**

Un montant de 524 054 \$ provenant du remboursement de la taxe d'accise a été octroyé à la municipalité pour les années 2010 à 2013, afin d'effectuer des ouvrages municipaux découlant du plan d'intervention déposé en 2006 au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

En 2011, à ce jour, nous avons procédé à d'importants travaux de voirie: aménagement des abords et asphaltage de la rue Principale; traitement de surface dans le rang Sud-Est, pour un montant de 276 895 \$. Avec l'aide de ce remboursement de la taxe d'accise, des travaux de réparations de fissures ont également été réalisés dans le rang St-Joseph et à quelques autres endroits dans la municipalité pour un montant de 58 114 \$.

Avec les subventions attribuées dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, nous avons pu également effectuer d'autres travaux à différents endroits, consistant en : rechargement de gravier, nettoyage de fossés, fauchage des accotements, dynamitage, nivelage et épandage d'abat-poussière dans les rangs, travaux de réparation de fissures d'asphalte principalement dans le rang St-Joseph, remplacement de ponceaux, pose de panneaux de signalisation, débroussaillage, location de machineries, entretien des regards, tonte des terrains, balayage des rues, chemins d'hiver avec ajustement du prix du carburant, déneigement des puisards et bornes-fontaines, pour un montant total approximatif de 99 953 \$.

Le contrat pour le déneigement et l'entretien hivernal dans les rues et les chemins étant venu à échéance, la municipalité procédait par appel d'offres public pour son renouvellement et le plus bas soumissionnaire, Transport Michel Roberge inc., se voyait octroyé le contrat pour 5 ans au coût de 124 900 \$ par année pour un grand total de 624 500 \$.

L'intervention de la municipalité et les représentations faites auprès du Ministère des Transports du Québec et de notre Députée madame Julie Boulet, auront permis en 2011, le début des travaux de correction de la route 352 près du numéro civique 700 et le changement d'un ponceau. Ces travaux qui se poursuivront en 2012 nécessiteront des coûts de plus de 1,2 million de dollars.

### **TRAVAUX AQUEDUC, ÉGOUTS, ASSAINISSEMENT**

Nous avons remboursé en 2011 le décompte définitif de 6 724 \$ à la Cie Pégase, pour la mise aux normes de la station d'eau potable afin de répondre aux exigences environnementales. Ce contrat réalisé en 2009-2010 pour la mise aux normes aura coûté 134 481 \$.

### **DIFFÉRENTS ACHATS ET SERVICES**

#### **SERVICES AXÉS SUR LE TERRITOIRE EN 2011 (contrats de services)**

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, sous la compétence de la M.R.C. de Mékinac, est mandataire pour notre municipalité de la gestion des contrats pour la collecte, et le transport de la récupération; s'ajoutent à cela la collecte et l'enfouissement des matières résiduelles, le transport et le traitement des boues de fosses septique. Un montant de 125 973\$ est affecté à ce contrat.

La quote-part pour le service de la Sûreté du Québec était établie à 62 812 \$.

Le système de chauffage de l'hôtel de ville ne procurait plus de rendement efficace, la municipalité accordait donc un contrat de changement du système à Jean-Louis Lajoie inc.

Nécessitant des travaux de réparation urgents à la cheminée de l'hôtel de ville, M. Sébastien Piché obtenait le contrat de sa reconstruction, avec travaux de briquetage, fourniture de matériaux et travaux de réparations à l'hôtel de ville.

Pour soutenir un projet de construction d'un entrepôt de 90 pi par 32 pi, parrainé et soutenu financièrement par le St-Adelforce, dans le but d'y ranger des biens patrimoniaux, des matériaux de toutes sortes, accessoires et véhicules, la municipalité contribuait à ce projet pour un montant de 10 000\$, avec l'aide financière du Pacte rural local de la MRC Mékinac.

**SERVICES AXÉS SUR LA PERSONNE** (protection incendie, 1ers répondants, bâtisses, etc.)

La municipalité est heureuse de contribuer à la formation de ses employés (pompiers, premiers répondants, employés municipaux et de bureau) qui suivent des cours leur permettant d'améliorer leurs compétences dans l'exercice de leurs fonctions : 6 672 \$.

Pour assurer la sécurité de ses pompiers, la municipalité achetait au cours de l'année quatre appareils respiratoires au coût de 22 600 \$.

Considérant l'importance accordée aux familles, la municipalité adoptait en décembre 2010, sa politique familiale au niveau local.

**SERVICES DES LOISIRS, CULTURE, IMPLICATIONS SOCIALES ET AUTRES**

Fière de contribuer à l'avancement de la culture, d'encourager la participation de tous à de saines habitudes de vie et d'être solidaire des institutions, la municipalité contribue financièrement à l'O.M.H. (quote-part 10%), au Centre des loisirs, à la Bibliothèque et son affiliation au CRSBP, au C.I.L. St-Tite (utilisation de l'aréna), à la M.R.C. et au C.L.D. de Mékinac, etc. : 88 654 \$.

La municipalité appuie également les organismes et associations locales et régionales par des dons, des commandites, des frais de publicité, pour leur permettre de mener à bien les projets sociaux qu'ils soutiennent dans notre communauté, entre autres : St-Adelforce, CAPSA; Fondation CSSS de l'Énergie, Fabrique St-Adelphe; Journées de la Culture; Fête nationale, FADOQ, etc. : 6 639 \$. De ce montant, 4 500\$ ont été octroyés au St-Adelforce sous forme d'une commandite et de publicité.

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET ENTRETIEN 2011**

Le tableau suivant illustre l'évolution de la situation projetée au 31 décembre 2011

<b>No règlement</b>	<b>Emprunt</b>	<b>Institution bancaire</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Montant d'intérêts</b>	<b>Montant Capital</b>	<b>Montant remboursé</b>
93-125	Phase 1	Banque Nationale	3,25%	13 104,90\$	83 600,00\$	96 704,90\$
95-151	Phase 11	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	4,742%	4 440,85\$	15 400,00\$	19 840,85\$
95-151	Phase 11	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	4,45%	2 069,26\$	8 600,00\$	10 669,26\$
96-161	Assainiss.	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	4,50%	19 975,80\$	50 600,00\$	70 575,80\$
96-161	Assainiss.	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	4,50%	1 908,00\$	4 900,00\$	6 808,00\$

Pour un montant total de 204 598,81 \$ remboursé en capital et intérêts en 2011.

De plus, pour la réalisation de différents travaux de voirie dans le rang Sud-Est, sur la rue Principale et dans le rang St-Joseph, avec l'aide de la subvention de la taxe d'accise sur l'essence, la municipalité adoptait en mai 2011 le règlement d'emprunt 2011-270 décrétant une dépense de 524 054 \$ et un emprunt de 524 054\$ afin de financer ladite subvention du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Pour ce faire, la municipalité acceptait l'offre de la Financière Banque nationale pour son emprunt au montant de 524 000 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt 2011-270, au prix de 98,37600 comme suit :

124 700 \$	1,75000%	le 18 octobre 2012	128 800 \$	2,10000%	le 18 octobre 2013
133 100 \$	2,30000%	le 18 octobre 2014	137 400 \$	2,75000%	le 18 octobre 2015

Différentes situations font en sorte qu'à chaque année, nous devons procéder à des remboursements de taxes municipales ou de services : (loyer fermé, permis de démolition qui entraîne une baisse au rôle d'évaluation), et principalement notre programme de revitalisation (règlement 2009-261) qui rembourse sur une période de 5 ans, 100% de la taxe foncière générale des immeubles résidentiels, commerciaux ou industriels nouvellement construits ou rénovés, dont la valeur est de 50 000 \$ et plus, etc.): un montant approximatif de 25 000 \$ sera remboursé d'ici la fin de l'année.

Pour ses assurances générales, notre municipalité est membre de la Mutuelle des Municipalités du Québec : 23 225 \$ en 2011.

### **RÈGLEMENTS ADOPTÉS DEPUIS UN AN :**

La municipalité a adopté 8 règlements depuis novembre 2010 :

- RÈGLEMENT 2011-267 concernant l'obligation d'utiliser un bac roulant d'un format de 240 litres ou de 360 litres pour la disposition des ordures ménagères
- RÈGLEMENT 2011-268 visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2011 et les conditions de perception
- RÈGLEMENT 2011-269 statuant sur l'obligation de recycler et l'utilisation des bacs pour le recyclage, lesquels ont été placés à certaines résidences de St-Adelphe par la Municipalité de St-Adelphe, qu'ils sont et demeurent l'entière propriété de la susdite municipalité et que les citoyens ne peuvent les altérer ou en changer l'usage
- RÈGLEMENT 2011-270 décrétant une dépense de 524 054 \$ et un emprunt de 524 054 \$ afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, accordée dans le cadre du Programme de la taxe d'accise sur l'essence et ce, pour la réalisation de différents travaux de voirie
- RÈGLEMENT 2011-271 modifiant le règlement de zonage 2009-253 (Pour autoriser les bi-familiales dans la zone agricole 6Aa (rang Haut-St-Émile)
- RÈGLEMENT 2011-272 créant un service de sécurité incendie
- RÈGLEMENT 2011-273 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- RÈGLEMENT 2011-274 décrétant des travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau Noir No 2 et ses branches Denis et Semi-noire, imposant une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à ces travaux.

De plus, le 20 décembre 2010, la municipalité adoptait sa politique de gestion contractuelle afin d'assurer une saine concurrence entre les personnes et entreprises voulant contracter avec elle.

### **RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX DOSSIERS EN 2011**

Au cours de l'année 2011, la municipalité a procédé à l'installation de 5 bollards (lumières) et au dévoilement de nouveaux panneaux historiques phase 2, dans le parc commémoratif. Grâce à de fructueuses recherches réalisées avec un soin particulier par mesdames Thérèse Lafontaine-Cossette et Cécile Plourde, ces panneaux relatent une partie de notre histoire. Je remercie la Fabrique de St-Adelphe et le Conseil des marguilliers qui ont autorisé l'utilisation à titre gracieux du parterre près de l'église et le don (cession) d'une parcelle terrain près de l'ancien presbytère pour l'aménagement de ce parc.

On se rappelle que la réalisation de ce parc a été rendue possible grâce à des subventions provenant de différentes instances : Députée Julie Boulet, M.R.C. Mékinac (Pacte rural local), Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, CRÉ Mauricie; Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Nous remercions très sincèrement tous ces collaborateurs pour leur grande générosité.

À la fin de l'année 2010, le calvaire du rang St-Joseph était inscrit au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux.

Le Programme Pair est toujours offert et vise à prêter une assistance individuelle pour le maintien de la santé et du bien-être des aînés dans la municipalité.

La municipalité, en collaboration avec la Caisse populaire de Ste-Thècle - St-Adelphe, la COOP du Coin et la MRC de Mékinac, achetaient un panneau électronique au coût de 24 798 \$ dans le but d'annoncer les activités culturelles et sportives, ou pour transmettre des renseignements d'intérêt public à la population. Monsieur Yves Couffin, notre webmestre, a suivi une formation intensive pour la transcription des messages qui y sont affichés. Nous l'en remercions.

Une entente de location pour une période de 10 ans a été conclue avec Barrett XPlore inc. pour l'installation d'une mini-tour de communication sur le réservoir d'eau potable, dans le but d'offrir le service Internet à large bande sans fil. Barrett Xplore Inc. a payé les frais d'installation et s'est engagé à rembourser à chaque mois à la municipalité un montant de 450 \$ : les coûts de consommation électrique et une compensation mensuelle de frais.

Pour permettre un éventuel développement domiciliaire, le Ministère des Transports autorisait en mai dernier une permission de voirie pour l'ouverture d'une nouvelle rue, près du H.P.R. La firme d'arpenteurs L'Heureux, Brodeur se voyait confier le mandat d'arpenter la future rue et le terrain situés près de l'endroit.

Pour les amateurs de cyclisme, la municipalité officialisait en août un circuit vélo-route reliant Ste-Thècle, St-Adelphe et St-Stanislas aux autres municipalités de la Mauricie. De plus, la municipalité soutenait la candidature de la Ville de Shawinigan pour la tenue des Jeux du Québec 2012.

La Municipalité procédera au réaménagement de la cuisinette dans la salle municipale d'ici la fin de l'année pour un montant approximatif de 15 000 \$.

Des demandes ont été présentées par des propriétaires de chemins privés, pour les aider à défrayer les coûts d'entretien et de déneigement de leur rue. La municipalité a donc adopté une Politique visant à permettre aux associations ou regroupements de se prévaloir des dispositions de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales, de façon à leur accorder une aide financière pour l'entretien des chemins privés.

En outre, pour répondre à des demandes de citoyens qui voulaient assurer leur sécurité lorsqu'ils circulent en véhicule le soir, l'achat de deux luminaires de rues a été autorisé, dont un au Domaine Charest et l'autre au Domaine Manictou.

Afin de réduire les risques d'accidents de travail en espace clos, la municipalité procédait à l'achat d'un détecteur de gaz, avec un ventilateur centrifuge au coût total de 3 111 \$ et procurait à ses employés une formation sur le fonctionnement de ces appareils.

Le cabanon au terrain de balle a été démoli puisqu'il était en très mauvais état. Un projet de reconstruction au montant de 23 000 \$, avec l'aide de subventions est en cours. La caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe a confirmé une subvention de 9 000 \$, le Centre des loisirs et la municipalité sont disposés, pour leur part, à y investir également un montant de 9 000 \$. Nous sommes dans l'attente de la confirmation d'une autre subvention à venir, au montant de 5 000 \$ provenant de madame la députée Julie Boulet.

### ***ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET***

La municipalité entend privilégier le renouvellement et le maintien à niveau de ses infrastructures et équipement, tout en demeurant dans l'axe de la continuité et de l'équilibre, entre le développement et la capacité de payer des contribuables.

La Municipalité prévoit terminer l'année 2011 avec un surplus financier.

**Afin de soutenir le développement économique local**, la municipalité continuera à déployer tous les efforts afin d'attirer sur son territoire d'éventuels promoteurs dans sa zone industrielle, ainsi que dans la zone résidentielle pour des multi-logements; à promouvoir le programme de revitalisation avec différents partenaires afin de soutenir et encourager de nouvelles familles à s'établir dans notre municipalité, pour développer le milieu et accroître notre population, en partenariat avec les organismes de développement du territoire.

**Pour revitaliser la municipalité**, la construction domiciliaire est autorisée depuis 2008 sur certains terrains situés dans le corridor de la rivière Batiscan et sur la rue du Moulin. Ce sont plus de 50 à 70 emplacements qui sont disponibles pour accueillir de nouvelles familles.

**La qualité de notre environnement** étant au cœur de nos préoccupations pour les générations actuelles et futures, la municipalité continuera à déployer tous les efforts afin d'encourager les citoyens à maintenir de saines habitudes environnementales : telles l'utilisation de l'éco-centre municipal pour les matières valorisables; la collecte sélective aux deux semaines avec le bac vert; les cabas (sacs écolo) réutilisables; les dépôts pour les résidus verts, etc.

Pour recevoir une plus grande variété de matières valorisables, comme les résidus domestiques dangereux, les huiles usées, le bois, le métal, les appareils de technologie, la peinture, les médicaments, les batteries, etc., la municipalité a aménagé des espaces à l'éco-centre pour l'installation de quatre conteneurs.

Toutes ces mesures nous incitent à adopter un comportement responsable qui aura un impact durable sur notre environnement et notre milieu de vie.

**Au niveau de la voirie**, des priorités d'intervention sont actualisées à chaque année, en fonction des budgets disponibles. Nous poursuivrons des travaux de réfection sur notre réseau routier.

**Hôtel de ville**, les locaux des toilettes de la salle municipales seront réaménagés en 2012.

## **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013- 2014**

### **Service de voirie et travaux publics :**

La réfection de deux tronçons de route a été réalisée, soit un secteur de la rue Principale sur une distance de 1,2 kilomètre et un secteur du rang Sud-Est sur environ 2,7 km. Des travaux de rapiéçage d'asphalte au rang St-Joseph ont aussi été effectués. Pour ce faire, un montant de 524 000 \$ y a été affecté, lequel provient en grande partie du versement de la deuxième taxe d'accise promise par nos gouvernements.

En 2012, un montant de 124 700 \$ sera affecté au remboursement de l'emprunt initial de 524 000\$ concernant le règlement d'emprunt 2011-270.

### **Schéma du risque d'incendie débuté en 2007 :**

Formation des pompiers, achat d'équipements et stratégies concourant à l'atteinte des objectifs de protection incendie, le tout demandé par le Gouvernement du Québec (représentant 207 435 \$).

Afin de pouvoir continuer à assurer la sécurité de nos citoyens et citoyennes et répondre aux normes du schéma du risque d'incendie, l'achat d'un camion auto-pompe sera une priorité haute en importance. Pour ce faire, un investissement majeur d'environ 250 000 \$ sera nécessaire en 2012.

Les dépenses prévues dans le Plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 seront revues durant l'année où seront réalisés les projets et peuvent varier selon les fluctuations du marché et la hausse des coûts.

## **CONCLUSION**

Il s'agit d'un survol non exhaustif des dossiers sur lesquels le conseil municipal s'est penché au cours de l'année 2011. Un bilan des activités et réalisations vous est présenté sur le site WEB de la municipalité : [www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca) et mensuellement, à l'intérieur du journal « Le Reflet municipal », lequel journal soulignait en mars 2011 sa 300<sup>e</sup> parution.

Avant de terminer, je tiens à remercier très sincèrement pour leur soutien et leur collaboration les personnes suivantes:

GRAND MERCI :

À Anne-Marie Denis, Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Michel Denis et Louis-Marc Trudel: membres du conseil municipal ;

Aux employé(e)s de la municipalité Daniel Bacon directeur général, Gisèle Thiffault secrétaire-trésorière-adjointe qui soulignait cette année 25 ans de travail à la municipalité, je la remercie et la félicite; Tony Trépanier inspecteur en bâtiment et Christian Trudel journalier nouvellement engagé à qui je souhaite la bienvenue au sein du personnel municipal.

À Thérèse Gagnon-Baillargeon pour l'entretien des locaux de la municipalité et des aménagements floraux.

Un merci tout particulier à Jacques Perron qui a pris sa retraite après 14 ans de loyaux services.

Mes remerciements au nouveau bibliothécaire Roman Pokorski à qui je souhaite beaucoup de bonheur dans sa nouvelle fonction, ainsi qu'à Annie Labranche, à Danielle Delisle et à Bernita Ubertas qui donnent de leur temps à la biblio.

Un immense merci à Lyne Deshaies qui a rempli cette fonction avec dévouement pendant 7 ans mais qui a dû la quitter pour un déménagement à l'extérieur.

Merci aux employé(e)s du Service incendie et aux Premiers Répondants:

Marie-Noëlle Roberge, Steve Delisle, Mathieu Bilodeau, Daniel Bordeleau, Steve Bureau, Dave Denis, Guy Douville, Stéphane Fugère, Sylvain Gagnon, Guy Germain, Jonathan Roberge, Jean-Guy Rodrigue, Daniel Cossette et Francis Carpentier;

Ma reconnaissance à Patrick Bureau et à Chantal Bertrand pour leur beau travail au sein du Service incendie et des Premiers Répondants; ils ont dû remettre leur démission suite à un déménagement à l'extérieur.

Mes remerciements s'adressent également au Comité consultatif en urbanisme: Jacques Thiffault, François Douville, Mario Defoy, Michel Perron et Michel Denis.

Merci au responsable du site Web et des transcriptions sur le panneau électronique : Yves Couffin à qui on doit également la réalisation du Concours 5<sup>e</sup> Anniversaire du site Web de la municipalité, lequel concours a connu un grand succès.

Merci à Don Bannister pour sa disponibilité et l'aide technique apportée (power point, photos...) lors de nos rencontres ou rassemblements.

Remerciements au Centre des loisirs: à Line Lapointe et à son conseil de direction, ainsi qu'à la responsable des Journées de la Culture Annette Condé.

Merci au nombreux bénévoles qui siègent au sein des institutions, sur les organismes municipaux et les associations locales : FADOQ, Société d'histoire, St-Adelforce, Fabrique, École Primadel, Comité des aînés, C.A.C.I., etc... et à toutes les personnes qui siègent sur les comités non susmentionnés, mais dont le travail fait dans la discrétion contribue au rayonnement de notre milieu de vie.

Merci aux volontaires de l'entretien hivernal de la patinoire : André Jacob, Guy Cossette, Gilles Magny, Sylvain Fraser, Jacques Gauthier et Michel Labranche.

Grand merci à vous tous pour le travail que vous exécutez avec professionnalisme, tant sur le plan technique, administratif, ou social.

Enfin merci à vous gens d'ici pour la confiance que vous nous témoignez.

Comme vous le savez, de nouvelles responsabilités municipales s'ajoutent d'années en années, et nous sont principalement transférées par nos instances gouvernementales sans pour autant avoir les fonds pour les administrer. Dans ce contexte, les membres du conseil feront les représentations nécessaires pour améliorer constamment le cadre de vie de nos concitoyens et concitoyennes.

Enfin, j'invite la population à venir assister à la séance extraordinaire qui se tiendra le 19 décembre 2011, à 19h pour la présentation et l'adoption du budget pour l'année 2012.

*Paul Labranche*, Maire

Séance ordinaire 7 Novembre 2011